

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un sous-officier de l'Armée tombe en martyr à Jijel

P3

COUR D'ALGER

Report au 16 décembre du procès en appel des frères Kouninef

P3

COVID-19

Près de 500 journalistes sont morts à travers le monde

P24

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

Le vaccin ne sera pas distribué en Janvier

P3


REPRISE DU TRAFIC AÉRIEN DOMESTIQUE

DOMESTIQUE

Bonne nouvelle pour les uns, déception pour les autres

Suite à la reprise des vols domestiques, annoncée par le premier ministre, prévu le 6 décembre, les clients de la compagnie aérienne Air Algérie ont sauté de joie en apprenant la nouvelle. C'est le cas des voyageurs devant l'agence de la compagnie à la place Audin à Alger. Le jeune I.k, âgé de 30 ans, venu acheter un billet à destination d'Adrar a souligné : « Je travaille à Alger depuis 2 ans, et voilà depuis le confinement j'attendais avec impatience de partir chez moi. Aujourd'hui, je suis heureux de venir faire ma réservation pour partir le 7 décembre. Mon billet coûte 15000 Da. ». Deux jeunes étudiants à l'université de Béeb Ezzouar M.M et L.A âgés respectivement de 29 et 20 ans sont venus pour acheter deux billets pour Tamanrasset.

P2

DÉFENSE

L'Otan classe les années Trump et attend Joe Biden

L'Otan a tourné mardi la page des années Trump avec la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères de l'année, et attend avec impatience la prise de fonction de Joe Biden pour resserrer les liens avec les Etats-Unis. Le secrétaire général de l'Alliance, le Norvégien Jens Stoltenberg, attend Joe Biden à Bruxelles pour un sommet début 2021 et ne cache pas sa satisfaction après l'élection de l'ancien vice-président de Barack Obama. "C'est une bonne chose pour nous tous. Joe Biden est un fervent partisan de l'Otan. Nous pouvons espérer resserrer les liens transatlantiques", a-t-il confié lundi lors de la présentation de la réunion des ministres des Affaires étrangères.

P2

Régions

MILA

Plus de 1500 ha plantés d'ail depuis le début de la nouvelle saison

P8

MOSTAGANEM

Augmentation de la production laitière

P9

CORONAVIRUS

932 nouveaux cas recensés en Algérie

P24

COVID-19

La course au vaccin montre des résultats prometteurs

P4

CRISE À L'ENIEM TIZI-OUZOU

Le ministère de l'Industrie dépêche une délégation

P5

Sport

FOOT/ LIGUE 1 (COVID-19)

Damerdji "favorable" à un retour limité du public

P13



Brèves

RARETÉ
DES MÉDICAMENTS

La cause imputée
à l'augmentation
de la demande

L'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA) a affirmé hier que la vraie raison de la rareté de certains médicaments en Algérie est la forte propagation de la pandémie du coronavirus qui a engendré une augmentation significative de la demande de certains produits ainsi qu'à des perturbations dans l'approvisionnement du marché mondial des matières premières. "En réponse aux publications récentes parues dans divers médias, notamment des syndicats de pharmaciens, concernant la rareté des médicaments, dans lesquelles les distributeurs sont accusés d'y être à l'origine, l'Association nationale des distributeurs explique que la déclaration selon laquelle le nombre de médicaments manquants dépassent 300 médicaments est une exagération, car le nombre exact de médicaments manquants ne dépasse pas 100 produits", indique un communiqué de l'association.

Pour cette dernière, "la vraie raison de cette rareté est la forte propagation de la pandémie qui a engendré une augmentation significative de la demande de certains produits d'une part, et à des perturbations dans l'approvisionnement du marché mondial des matières premières et des perturbations enregistrées dans les moyens de transport d'autre part", ajoutant que "ces informations sont largement accessibles sur internet". "Accuser les distributeurs d'être à l'origine de ce phénomène ou d'en avoir bénéficié porte un grand préjudice à leur égard car en plus des patients, ils sont aussi des victimes de cette situation, et ce, surtout avec les pressions supplémentaires qui leur sont imposées qui de surcroît augmentent la difficulté d'exercer leur métier dans ces conditions de santé exceptionnelles", explique-t-on. L'association relève que "la multiplication de ces déclarations malveillantes entrainera une augmentation de la crainte des citoyens, en particulier des personnes atteintes de maladies chroniques, du risque de perdre l'accès à leurs médicaments, ce qui les poussera à effectuer des stockages préventifs et à l'élargissement de ces pénuries à d'autres produits". "Vouloir instrumentaliser cette rupture de certains produits en lançant une campagne médiatique visant à atteindre des objectifs syndicaux en pleine pandémie et au détriment de la santé des citoyens, de la réputation des sociétés de distribution et de fabrication de médicaments est un acte condamnable qui doit cesser et être plutôt remplacé par un dialogue responsable entre toutes les parties concernées sous le patronage du ministère de l'Industrie pharmaceutique", conclut le communiqué.

R.N

CRISE À L'ENIEM
TIZI-OUZOU

Le ministère
de l'Industrie dépêche
une délégation

Une délégation du ministère de l'Industrie a été dépêchée hier à l'Entreprise nationale de l'Industrie électromagnétique (Eniem) de Tizi Ouzou (Oued Aïssi), en vue d'examiner la situation, rapporte hier la wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Une réunion a eu lieu au siège de la wilaya avec les travailleurs au niveau du complexe industriel ENIEM, précise le même communiqué. Par ailleurs, le wali M. Mahmod Djamaa a accordé une audience au collectif des travailleurs de l'ENIEM, mardi 1er Décembre 2020, en présence des représentants de l'Union locale de l'UGTA qui ont souligné notamment leur préoccupation concernant leur mise en congé technique d'un mois à partir d'hier mardi. Depuis mardi, l'ENIEM a été placée en arrêt technique de production pour un mois, en raison de problèmes de son financement par la banque qui a provoqué une rupture dans son approvisionnement en matières premières. Les travailleurs de l'ENIEM de Tizi-Ouzou ont organisé hier une marche de protestation contre l'arrêt technique. Ils ont marché de l'usine implantée à la zone industrielle de Oued Aïssi (Tizi-Ouzou), vers le siège de la wilaya au chef-lieu de Tizi-Ouzou. Lundi dernier, le PDG de l'entreprise, Djillali Mouazzer, s'est exprimé sur la situation qui prévaut dans l'entreprise en expliquant le recours à l'arrêt technique par « la rupture de stock de matière première au niveau de l'ensemble des ateliers ». Il a mis en cause « les banques qui ne (leur) fournissent pas de crédits pour l'approvisionnement en matière première ».

R.N

REPRISE DU TRAFIC AÉRIEN DOMESTIQUE

Bonne nouvelle pour les uns,
déception pour les autres

Suite à la reprise des vols domestiques, annoncée par le premier ministre, prévu le 6 décembre, les clients de la compagnie aérienne Air Algérie ont sauté de joie en apprenant la nouvelle. C'est le cas des voyageurs devant l'agence de la compagnie à la place Audin à Alger.



Le jeune I.k, âgé de 30 ans, venu acheter un billet à destination d'Adrar a souligné : « Je travaille à Alger depuis 2 ans, et voila depuis le confinement j'attendais avec impatience de partir chez moi. Aujourd'hui, je suis heureux de venir faire ma réservation pour partir le 7 décembre. Mon billet coûte 15000 Da. ». Deux jeunes étudiants à l'université de Beb Ezzouar M.M et L.A âgés respectivement de 29 et 20 ans sont venus pour acheter deux billets pour Tamanrasset. Les deux étudiants ont fait savoir que la direction des œuvres sociales au niveau de leur université s'est trompée de direction, en ajoutant qu'ils ont été orientés vers Timimoun. Ces derniers ont précisé que la direction d'Air Algérie leur a exigé de corriger la destination au niveau de l'université. « Notre vol est prévu pour le 7 décembre, nous aurons le temps pour revenir et réserver. Mais nous sommes content de cette décision de reprise du trafic». D'autre part, une mère, âgée de 50 ans a exprimé sa déception quand elle a été informée que les vols internationaux non pas repris. « Mon mari est bloqué en Algérie depuis le confinement. Il voudrait aller à Marseille.

Même si j'encourage cette décision du premier ministre pour ce qui est de la reprise des vols domestique, nous souhaitons la même décision pour les vols internationaux » a-telle souligné. Même réaction, pour un retraité, âgé de 69 ans, qui est venu s'informer sur la reprise des vols internationaux. « Nous souhaitons que le premier ministre se penche sur les cas de ceux qui veulent partir à l'étranger, pour différentes raisons » a-t-il déclaré. Il faut signaler qu'à l'entrée de la direction générale d'Air Algérie, le protocole sanitaire est bien respecté à savoir la distanciation, l'usage de l'appareil de détection de température et du gel désinfectant. Le chargé de la communication de la compagnie Air Algérie Amine Andaloussi a précisé que la mesure de la levée de suspension des services aériens concernera la totalité des dessertes de/vers les wilayas du sud du pays et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays » « L'achat des billets et les réservations qui ont débuté hier seront effectués des différents manières à savoir à travers les sites électroniques, les cartes bancaires, ou une application installée sur le téléphone portable

des clients, dans le but d'éviter les rassemblements devant les agences commerciales. « Cette opération sera menée à bien, en respectant le protocole sanitaire » a-t-il ajouté. Pour rappel, la pandémie qui a duré plus de huit mois a engendré une crise sociale et économique dans la compagnie. Une réduction des salaires a été décidée, afin de face aux difficultés financières de la compagnie aérienne nationale dont les avions sont cloués au sol depuis le 17 mars dernier (soit 8 mois) suite à la fermeture des frontières et la suspension du trafic aérien en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Cette décision a été réfutée par le Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions d'Air Algérie (SNTMA). Pour rappel, le porte parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi avait révélé à l'APS que la suspension du trafic aérien algérien en raison de la pandémie du coronavirus, avait engendré pour Air Algérie des pertes de 38 milliards de DA sur le chiffre d'affaires des vols passagers, un montant qui atteindrait les 89 milliards de DA d'ici à la fin de l'année.

Samia Acher

RECOURS À L'OXYGÉNOTHÉRAPIE À DOMICILE

Les spécialistes mettent en garde contre de graves complications

Plusieurs médecins ont mis en garde contre le recours pour les malades de la COVID-19 à l'oxygénothérapie à domicile sans surveillance médicale, car cela pourrait leur entrainer de graves complications. Le Pr. Ammar Chebati, pneumologue à l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Bahra de Rouiba (Alger est) a déclaré à l'APS que "l'oxygène, en tant que +médicament+ ne peut, comme tous les autres produits médicamenteux, être administré que sur prescription médicale déterminant le taux d'oxygénation suivant le cas". Soulignant que l'oxygène "ne peut être utilisé en automédication car son usage médical nécessite un contrôle", il a précisé que "le produit existant dans les établissements hospitaliers et classée parmi les gaz médicaux est différent de celui commercialisé par le privé, en l'occurrence un appareil qui apporte au malade de l'oxygène mais

qui pourrait être un danger pour la santé du patient s'il n'est pas placé sous surveillance de professionnels de la santé". Pour M. Chebati, le danger de cette substance utilisée à domicile "réside dans la non maîtrise du débit et de la durée dont a besoin le malade, et qui peut aller jusqu'à 18 h/jour chez certains". La hausse importance des infections au Coronavirus a amené de nombreux citoyens à recourir à l'oxygénothérapie à domicile, prévue dans le protocole thérapeutique, d'où une forte augmentation des prix des extracteurs d'oxygène jusqu'à 300 000 DA. Des équipements qui sont également proposés en location. Pour sa part, la cheffe du service des maladies infectieuses de l'établissement hospitalier spécialisé en maladies infectieuses El Hadi-Fici (ex hôpital El Kettar) à Alger, Pr. Nassima Achour, a expliqué que l'oxygène ne peut être utilisé à domicile que sur

avis et prescription médicale, déplorant "l'usage excessif et non indiqué de cette substance à domicile". Par ailleurs, elle a reconnu avoir précédemment prescrit à des personnes âgées, dont l'état de santé l'exigeait à leur sortie de l'hôpital, l'usage de cette substance à domicile mais sous surveillance médicale. Pr. Achour a souligné, à ce propos, que l'utilisation de cette substance, à l'hôpital ou à domicile sous surveillance médicale, est soumise à des normes strictes selon le taux de saturation (en oxygène) chez le patient, mettant en garde contre le non-respect de ces normes qui expose le patient à de graves complications. Concernant les prix appliqués par le secteur privé, Pr. Achour a qualifié ces prix de "vol", car, a-t-elle dit, certains ont profité des conditions sanitaires pour réaliser un gain rapide. De son côté, le Pr en pneumo-phisiologie Salim Nafti, a souligné l'impérative

administration de l'oxygène sous "contrôle médical" de professionnels formés en la matière, précisant que le placement du patient atteint du nouveau Coronavirus, au niveau des services spécialisés, sous respiration artificielle intervient selon son état de santé mais l'utilisation de l'oxygène en dehors des établissements hospitaliers expose ce dernier à un danger potentiel. Il a appelé, dans ce sens, les autorités publiques à "réguler le marché" et à imposer aux vendeurs de matériel médical de fournir les factures aux clients". Pour sa part, le directeur des services sanitaires au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Lyes Rahal, a souligné que contrairement à la première vague de la pandémie (Covid-19), le problème d'oxygène "ne se pose plus désormais", assurant la disponibilité des lits au niveau des hôpitaux.

APS

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

Le vaccin ne sera pas distribué en Janvier

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a confirmé aujourd'hui que l'Algérie ne peut acquérir un vaccin non approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Cette déclaration sonne comme un recadrage à des membres du Comité scientifique qui ont déclaré que l'Algérie pourrait entamer la campagne de vaccination en janvier prochain, autrement dit, dans un mois. Ce qui revient à dire que des commandes ont été passées ou en passe de se faire avec un laboratoire.

Effectivement le Dr Berkani a déclaré, il y a quelques jours, sur les ondes de la radio nationale (Chaîne III) que la campagne de vaccination contre le coronavirus débutera le mois de janvier prochain. Force est de constater que tous les responsables de la santé en Algérie ne parlent pas d'une même voix. Dans son intervention à la

radio chaîne 2, Benbouzid a souligné que l'Algérie suit tous les développements concernant les vaccins dans les pays qui ont déclaré son efficacité. Le ministre de la Santé a ajouté que tous les Algériens bénéficieraient de ce vaccin, en particulier les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques. « Lorsque nous entrons dans la lutte d'experts, il est impossible que le vaccin soit présent dans les 6 mois », a déclaré M. Benbouzid en ajoutant « La période de préparation du vaccin s'étend de 5 à 10 ans ». « Le vaccin n'est pas une invention, ses symptômes apparaissent même après 6 mois, mais nous sommes dans une situation d'urgence », a-t-il ajouté. Il a poursuivi : « Il y a au moins 200 laboratoires qui pré-

parent le vaccin, et certaines parties disent qu'il sera distribué à partir de janvier. Nous n'avons pas déclaré qu'il serait distribué à partir de janvier, nous n'avons pas encore pris de mesures », a-t-il ajouté.

Faut-il rappeler que le Premier ministre a déclaré, à maintes reprises, que l'Algérie adopte une démarche prudentielle concernant le choix du vaccin, son efficacité, sa disponibilité et son prix. Dans le dernier conseil ministériel consacré à la question, il a été décidé de suivre le conseil de l'Organisation mondiale de la santé. Cette décision suppose plus de temps que celui annoncé par Bekat Berkani.

R.N

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un sous-officier de l'Armée tombe en martyr à Jijel

Un sous-officier de l'Armée nationale populaire (ANP) est décédé hier lors d'un accrochage avec un groupe terroriste dans la région de Jijel. Suite à l'opération de recherche et de ratisage, toujours en cours dans la zone d'Oued Bouayache près de la commune d'El-Ancer à Jijel en 5ème Région militaire, qui s'est soldée, hier 1er décembre 2020, par l'élimination de trois (03) terroristes et la récupération de trois (03) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une grande quantité de munitions et lors d'un nouvel accrochage avec un groupe terroriste, le sergent-chef Lelmaya Seif Eddine est tombé en martyr au champ d'honneur, dans la

matinée d'aujourd'hui», précise un communiqué du MDN. Le chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, Saïd Changriha, a présenté ses condoléances à la famille du sergent-chef Seif Eddine Lelmaya, a annoncé le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Il a aussi souligné la « détermination et la résolution » des forces de l'armée « à persévérer dans la lutte contre les terroristes jusqu'à leur totale élimination, afin de préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire du pays ». Par ailleurs, la même source a, également, annoncé avoir identifié le terroriste « Leslous Madani », alias « Assem Abou Hayan », qui a adhéré

au mouvement terroriste en 1994. Il était responsable de la région Est et était responsable du Conseil de la Charia d'une organisation terroriste. Il a été éliminé aux côtés de Abdelmadjid H'rida, alias « Moussan El Hassen », qui, lui, était chargé de la propagande et de l'information dans la même organisation. Mardi, trois terroristes ont été éliminés par des éléments de l'armée nationale dans un accrochage, dans la commune El Ancer, dans la wilaya de Jijel, avait annoncé le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratisage menée dans la localité d'Oued Bouayache près de

la commune d'El-Ancer à Jijel, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, aujourd'hui 1er décembre, deux terroristes, suite à un accrochage avec un dangereux groupe terroriste », lit-on. Quelques heures plus tard, la même source a annoncé avoir éliminé un troisième terroriste. « Trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, cinq charges garnis, une grenade et un panneau photovoltaïque, ainsi que 12 sac-à-dos contenant une grande quantité de munitions, sept appareils de communication, des effets vestimentaires et des médicaments ont été récupérés à l'issue de cette opération », fait savoir le MDN.

RN

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Vers la création d'un comité d'évaluation

Le Gouvernement a écouté hier, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, un exposé présenté par le ministre des Finances portant création du comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive. La création de ce dispositif réglementaire et technique, dont le ministre des finances a exposé les missions, l'organisation et le fonctionnement, intervient dans le cadre du «renforcement du dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et afin d'inscrire notre pays dans les standards internationaux en la matière, notamment les recom-

mandations du Groupe d'Action Financière (GAFI)», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Au titre de ses missions, ce comité est notamment chargé d'élaborer la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. En outre, le gouvernement a écouté un autre exposé présenté par le ministre des Finances relatif à deux (02) projets de décrets exécutifs fixant les conditions et modalités d'exécution des crédits de paiement disponibles pendant la période complémentaire et les modalités d'inscription et d'emploi des fonds de concours au titre des programmes inscrits au budget de l'Etat. Le

premier projet de décret exécutif vise l'instauration de plus de rigueur et d'assurer une meilleure maîtrise de l'exécution du budget de l'Etat, étant donné que cette mesure ne concerne que certains programmes et pour des cas exceptionnels et dûment justifiés. Quant au second projet de texte, il a pour objet de fixer les modalités d'inscription et d'emploi des fonds de concours au titre des programmes inscrits au budget de l'Etat. Il vise ainsi à encadrer la procédure liée à l'utilisation des fonds de concours et à assurer un meilleur suivi de ces fonds qui ne doivent être employés que pour les opérations pour lesquelles elles ont été données, selon le communiqué.

R.N

Brèves

COUR D'ALGER

Report au 16 décembre du procès en appel des frères Kouinef

La Cour d'Alger a reporté au 16 décembre prochain le procès en appel des jugements rendus contre les frères Kouinef et des cadres de plusieurs ministères impliqués tous dans des affaires de corruption. Ce report a été décidé suite à la demande du collectif de défense en raison de la constitution de nouveaux avocats dans l'affaire. Septembre dernier, le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les frères Kouinef à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays et des amendes de 8 millions de DA. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouinef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avancés", "détournement de fonds et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Le gérant du groupe KouGC, dont les frères Kouinef sont les propriétaires, Keddour Ben Tahar a, quant à lui, été condamné à 8 ans de prison ferme. Leur sœur, Souad-Nour Kouinef (en fuite à l'étranger), a été condamnée à 20 ans de prison ferme, avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et une amende de 8 millions de DA. Le Tribunal a ordonné le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Les autres personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés, ont été condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme et des amendes allant de 200 000 DA à un million de DA.

R.N

COOPÉRATION

Le ministre italien des Affaires étrangères en visite en Algérie samedi

Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio, effectuera, à partir de samedi prochain, une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Cette deuxième visite à Alger de M. Di-Maio, au titre de l'année 2020, s'inscrit dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Italie", précise la même source, ajoutant qu'elle "constituera, pour les deux parties, une occasion de passer en revue les axes prioritaires de la coopération bilatérale et d'examiner l'agenda des grandes échéances à venir, notamment la tenue, au cours de l'année 2021, de la 4ème réunion de Haut niveau". Les questions d'actualité régionales et internationales, en particulier, l'évolution récente au Sahara occidental ainsi que la situation en Libye et au Mali, figureront également à l'ordre du jour des entretiens entre les chefs de la diplomatie des deux pays. Les deux ministres procéderont, au cours de cette visite, à la signature d'un mémorandum d'entente instituant "le dialogue stratégique sur les relations bilatérales et les questions politiques et de sécurité globale", ajoute le communiqué du MAE. A l'issue de sa visite, M. Di-Maio sera reçu par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad.

VACCIN

«Sputnik V» pourrait être produit en Algérie

Le directeur général du Fonds russe pour les investissements directs, Kirill Dmitriev, a confirmé la possibilité de démarrer la production du vaccin russe «Sputnik V» contre le coronavirus émergent en Égypte et en Algérie. Au cours d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, hier, Dmitriev a déclaré que les pourparlers sur la question de la production de "Sputnik V" sont actuellement en cours entre la Russie et la Nigéria. Dans des déclarations diffusées par Russia Today, le responsable a indiqué que plus de 40 pays, représentant plus de 50% de la population mondiale, ont exprimé leur intérêt pour le vaccin "Sputnik V", ajoutant que le Fonds d'investissement direct a reçu des demandes pour en produire plus de 1,2 milliard de doses. Dmitriev a souligné que le prix d'une seule dose du vaccin russe est inférieur à 10 dollars seulement, ce qui fait du "Sputnik V" le vaccin anti-virus corona le moins cher qui ait été développé jusqu'à présent dans le monde.

R.N

COVID-19

La course au vaccin montre des résultats prometteurs

La course au vaccin contre la Covid-19 a commencé à montrer des résultats prometteurs pour venir à bout de la pandémie qui a provoqué depuis son apparition en décembre 2019 une crise sanitaire mondiale sans précédent.

Les préparatifs s'accroissent entre les différentes structures de recherches pour produire les vaccins anti-Covid-19 tant attendus mais des incertitudes demeurent notamment en ce qui concerne l'efficacité et la disponibilité de cet antidote.

Les efforts consentis par les scientifiques du centre de recherches russe Gamaleïa, ont abouti au développement d'un vaccin russe anti-Covid-19 nommé "Spoutnik V" dont l'efficacité a été estimée à 91,4%. La Russie présentera mercredi son vaccin au siège de l'ONU. Des résultats complets des recherches menées par la société américaine Moderna a ont confirmé une haute efficacité estimée à 94,1%, tandis que les Britanniques ont de leur côté entrepris des recherches pour le développement d'un vaccin contre la maladie Covid-19 confectionné par le laboratoire britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford. Toutefois, le directeur général du groupe a indiqué qu'une étude supplémentaire "était nécessaire, après des critiques concernant les résultats annoncés.

Selon les résultats intermédiaires d'essais cliniques à grande échelle réalisés au Royaume-Uni et au Brésil, le laboratoire britannique avait annoncé lundi que son vaccin était en moyenne efficace à 70%. L'OMS attend avec impatience la publication complète des données d'Oxford/AstraZeneca", a indiqué jeudi l'organisation. Pour l'instant, moins probant que celui de Pfizer/BioNTech ou de Moderna, le vaccin d'AstraZeneca présente cependant l'avantage d'utiliser une technologie plus traditionnelle que ces deux concurrents, ce qui le rend moins coûteux et plus facile à stocker puisqu'il peut être conservé dans des réfrigérateurs et non à très basse température. AstraZeneca avait indiqué avancer rapidement dans la fabrication prévue de 3 milliards de doses, qui seront disponibles en 2021. A titre de comparaison, Pfizer et son partenaire BioNTech ont annoncé 1,3 milliard de doses d'ici fin 2021.

Les plus vulnérables et les plus exposés privilégiés

Sans plus attendre, la Russie a commencé à vacciner ses militaires contre le nouveau coronavirus vendredi. Au total, plus de 400.000 militaires doivent être vaccinés dans le cadre de cette campagne de vaccination lancée conformément à l'ordre du président Vladimir Poutine.

A ce jour, plus de 2.500 militaires ont été vaccinés, et leur nombre doit atteindre 80.000 d'ici la fin de l'année. Début septembre, le ministre de la défense russe, Sergueï Choïgou, avait annoncé s'être fait vacciner lui-même avec le vaccin russe Spoutnik V.

La liste des populations prioritaires aux Etats-Unis pour la vaccination contre le Covid-19 n'a pas été officiellement arrêtée, mais déjà les avis d'experts y divergent, concernant notamment les plus vulnérables et les travailleurs essentiels, tandis que le gouvernement britannique a carrément créé un ministère des vaccins contre le coronavirus. La vaccination en France contre le Covid-19 devrait être proposée aux "plus fragiles", sans être obligatoires, dès fin décembre-début janvier, a annoncé mardi le président Emmanuel Macron lors d'une allocution télévisée.

Les premières doses de vaccin contre le Covid-19 arriveront au Canada début 2021, un peu plus tard que dans les pays producteurs faute de capacité locale de fabrication, a déclaré mardi le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, estimant que les pays qui produiront le vaccin vont "évidemment prioriser l'accès à leurs vaccins à leurs citoyens d'abord". Le Ca-



nada a réservé des dizaines de millions de doses des nouveaux vaccins du duo américano-allemand Pfizer/BioNTech et de l'Américain Moderna, ainsi que du Suédo-Britannique AstraZeneca.

Par ailleurs, l'Autriche compte entamer, en janvier, sa campagne de vaccination par les premiers produits commandés dans l'UE en commençant par les personnels de maisons de retraite et les pensionnaires de plus de 65 ans, les personnes à risque et les professionnels de la santé dans le but de vacciner au moins 50% de la population. Le reste de la population doit pouvoir être vacciné, à partir du deuxième trimestre 2021. En vaccinant les personnels de santé, les autorités autrichiennes comptent préserver le système et protéger des personnes particulièrement exposées sur le plan professionnel.

Le Japon s'engage dorénavant à fournir gratuitement des vaccins aux 126 millions d'habitants du pays, en vertu d'un projet de loi adopté mercredi au moment où l'archipel fait face à une recrudescence des infections

L'Algérie tient à acquérir un vaccin sûr et efficace

A l'instar d'autres pays africains et du monde, l'Algérie tient de son côté à acquérir le meilleur vaccin en matière de qualité, en prenant en compte ses effets secondaires et le coût. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a rappelé l'engagement du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à acquérir le vaccin anti-Covid "au profit de nos citoyens dans les meilleurs délais", tout en indiquant que "le choix du produit, qui revient en premier lieu à l'autorité sanitaire, doit impérativement offrir les gages de qualité, de fiabilité et bénéficier de l'agrément de l'Organisation mondiale de la santé.

Des contacts sont en cours entre les autorités publiques et des laboratoires, des consulats et autres, pour l'acquisition du vaccin dès sa disponibilité, selon les normes sanitaires édictées par l'Organisation mondiale de la

Santé (OMS), a assuré pour sa part le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Il a rassuré à ce propos que les autorités publiques, attendent de connaître les résultats des tests effectués par les laboratoires concernés afin d'opter pour le vaccin qui sera acquis par l'Algérie, observant que cette démarche, "qui prendra le temps nécessaire, est un processus d'une grande sensibilité en raison, d'un côté, de la diversité des vaccins annoncés et d'un autre côté pour absence d'une vaccination généralisée à l'exception de quelques pays qui ont effectué la troisième phase d'expérimentation sur un nombre limité de volontaires". Il a renouvelé à cet effet l'engagement des pouvoirs publics à choisir le meilleur vaccin en matière de qualité, et ce en prenant en compte ses effets secondaires et le coût". Il est à signaler que l'Afrique demeure le continent le moins touché par la pandémie du coronavirus avec un mil-

lions et demi de cas de contamination pour une population d'un milliard et demi d'habitants.

Selon le dernier bilan du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), le nombre de cas confirmés de Covid-19 sur le continent africain est monté à 2.170.843, tandis que le bilan des décès s'est établi à 51.915 décès en date de mardi.

1.840.575 personnes qui avaient contracté le coronavirus se sont rétablies à ce jour.

Les pays les plus gravement touchés du continent en nombre de cas positifs sont l'Afrique du Sud, l'Egypte et l'Ethiopie et le Maroc. La région d'Afrique australe est la plus touchée par l'épidémie à la fois en nombre de cas positifs et en nombre de décès. L'Afrique du Sud est à ce jour le pays comptant le plus de cas de Covid-19 avec 790.004 cas confirmés. Le pays déplore également le plus lourd bilan avec 21.535 décès.

APS

Condoléances

Immensément peinés par le décès de leur frère, ami et voisin Mr Lezoul Yahia (dit Yahia Dougdoug), rappelé à Dieu en ce jour de mercredi 2 décembre 2020, les enfants de la rue Marengo, de Djamaa ensara, de la rue de Chartres, de la pêcherie, présentent à sa famille et à ses proches leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur soutien dans cette douloureuse circonstance.

Ina lillah oua ina ilayhi radjioune.

L'enterrement a eu lieu ce jour (mercredi 2 décembre 2020) au cimetière d'El Kettar.

MINISTRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Les attributions fixées par décret

Les attributions du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables ont été fixées par un décret exécutif publié dans le journal officiel (JO69).

Le décret exécutif 20-322, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, stipule que la mission première du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables est "l'élaboration des politiques et stratégies visant à promouvoir la transition énergétique et les énergies renouvelables" ainsi que leur "suivi" et leur "contrôle". Le ministre devra "rendre compte des résultats de ses activités au Premier ministre, au Gouvernement et au Conseil des ministres". Il est, en outre, en charge de "définir les moyens juridiques, humains, financiers et matériels nécessaires" pour la mise en œuvre des "politiques et des stratégies nationales dans les domaines de la transition énergétique et des énergies renouvelables".

Il devra proposer, en conformité avec le programme du Gouvernement, le modèle énergétique basé sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables et un mode de consommation et de production d'énergie durable. Cela, en plus "de développer et de valoriser les énergies renouvelables" et en faisant la promotion de "la maîtrise de l'énergie et de la substitution inter-énergétique".

Le ministre du secteur est en mesure "d'exercer l'autorité publique" en veillant à "l'application des règlements et des prescriptions techniques", tout en assurant le "contrôle des structures centrales et déconcentrées ainsi que des établissements publics placés sous son autorité" en s'assurant du "bon fonctionnement des agences et organismes relevant de son secteur". Le décret confère au ministre le pouvoir de "concevoir et de mettre en œuvre, en relation avec les secteurs concernés, les stratégies et les plans d'action de la transition énergétique". Il devra se concerter avec eux à l'élaboration du "modèle énergétique national".

Il contribuera aussi "à toute étude et tous travaux d'analyse, de prévision et de prospective dans le domaine de la maîtrise de l'énergie". Il devra faire "la promotion des sources d'énergie les plus rentables et les moins polluantes" mais aussi "la culture de l'utilisation rationnelle de l'énergie".

Alors qu'en en matière d'énergies renouvelables, le ministre devra "concevoir et" mettre en œuvre, en relation avec les secteurs concernés, les stratégies et les plans d'actions liés au déve-



loppement des énergies renouvelables pour la production d'électricité et toutes autres applications" en développant et valorisant "des infrastructures et des potentialités nationales en énergies renouvelables" et en initiant et menant "toute étude d'évaluation du potentiel national en énergies renouvelables". Le ministre pourra "contribuer à toute étude et tous travaux d'analyse, de prévision et de prospective dans le domaine des énergies renouvelables" en proposant "l'intégration des énergies renouvelables dans les différents secteurs d'activités socio-économiques". En plus de la "mise en place d'une industrie locale des équipements et matériaux contribuant à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables et au développement d'entreprises de services énergétiques". Il devra mettre en place et développer les "infrastructures dédiées à la certification et au contrôle de la qualité des matériaux et équipements" pour assurer "la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables".

Il travaillera également en concertation avec le ministère chargé de la normalisation "à l'élaboration des règlements techniques et des normes" pour "la mise en conformité des installations et équipements industriels". Le ministre devra participer "aux activités de recherche scientifique et de développement technologique" dans son secteur. Il pourra proposer "toute mesure de promotion de l'innovation technologique en matière d'utilisation des énergies renouvelables et assure sa valorisation". Pour ce qui est de la coopération internationale, le ministre "assure le développement et la promotion de la coopération bilatérale et multilatérale". Il devra veiller "à l'application des conventions et accords internationaux auxquels l'Algérie est partie prenante" et "participe aux activités des organismes régionaux et internationaux" en apportant "son concours aux négociations internationales".

APS

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie doit se préparer à la "révolution" des voitures électriques

L'Algérie est appelée à se préparer à l'utilisation généralisée de la voiture électrique qui devrait connaître un grand essor durant la prochaine décennie, a indiqué le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF) dans son rapport annuel qui préconise d'éviter des investissements massifs dans l'industrie automobile thermique.

"Afin de ne pas rester en retrait total par rapport à cette révolution de la mobilité électrique qui se prépare, il est recommandé que l'Algérie entreprenne au moins certaines études solides dans le domaine qui permettraient de bien préparer cette échéance en fonction des moyens dont dispose le pays", recommande le CEREF dans son rapport consacré à la transition énergétique.

La recherche et l'innovation dans ce domaine doivent être soutenues à travers des projets pilotes et de démonstration, notamment dans les services intelligents, les interfaces pour véhicules électriques et les bornes de recharge, suggère le Commissariat. Le rapport souligne, dans ce sens, que le véhicule électrique a atteint effectivement la maturité suffisante pour un déploiement à grande échelle (en matière de fiabilité, autonomie et confort), même si certains enjeux économiques font retarder l'instauration de normes et standards communs dans ce domaine.

"Conformément aux différentes études et projections pour les dix prochaines années, il apparaît que la mobilité individuelle sera

dominée par l'électrique. Il est par conséquent fortement recommandé d'éviter les investissements massifs dans l'industrie automobile thermique", avance le CEREF. Par ailleurs, le rapport fait remarquer que les véhicules électriques sont concurrencés par les voitures à hydrogènes, qui restent une "variante intéressante", tout en soulignant que les choix technologiques des options du transport routier propre (électrique, hydrogène, biocarburants et biogaz, e-fuels) doivent être déterminés en fonction des coûts, poids, autonomie, facilité de rechargement et ainsi leur empreinte environnementale qui tient compte de l'ensemble du cycle de vie. La mobilité électrique représente l'une des voies qui s'offrent à l'Algérie afin de réorganiser de manière rationnelle le monde du transport et l'adapter aux exigences d'une efficacité énergétique devenue "incontournable", selon le CEREF soulignant que le Transport est à la fois "dense, fortement pollueur et coûteux" pour le pays.

Dans ce cadre, le rapport rappelle que le transport mobilise à lui seul un peu plus de 15 Mtep, soit une facture énergétique supérieure à celle globalement allouée à la production d'électricité (13,9 Mtep). Pour faire face à cette situation, le CEREF recommande d'accélérer le développement intégré des transports en commun en se basant notamment sur la généralisation du transport ferroviaire qui reste "vitale" pour diminuer la pression sur les voies urbaines de circulation routière.

TRANSFORMATION DU PARC ROULANT EN GPL/C: NÉCESSITÉ D'AGIR "EN AMONT"

Le rapport préconise également d'accélérer la cadence de transformation du parc roulant national en GPL/c en agissant "en amont" de la mise en circulation des véhicules, à travers des clauses spécifiques au niveau des cahiers des charges relatives aux véhicules importés et ceux fabriqués localement, en y incluant un quota minimum de modèles équipés de kits GPL/c à la sortie d'usine.

Quant aux conversions au GNC qui concernent les véhicules lourds tels que les bus, elles peuvent être imposées à la source, notamment sur les modèles fabriqués par la Société nationale de véhicules industriels (SNVI) et Mercedes-Benz Algérie. Concernant le programme de Naftal visant à parvenir à un (1) million de véhicules utilisant le GPL/c comme substitut aux essences à l'horizon 2023, le rapport estime qu'il semble être "en bonne voie" puisque les dernières statistiques indiquent qu'il est déjà à moitié réalisé (490.000 kits de GPL/c installés jusqu'à fin 2019). Cependant, le taux annuel moyen de 90.000 conversions de véhicules au GPL/c, mérite d'être significativement augmenté en ouvrant le secteur à plus d'installateurs agréés parmi la jeunesse locale moyennant une formation adaptée, est-il indiqué dans le rapport.

R.E

Brèves

PÉTROLE

Le Brut de l'Opep à 46,72 dollars à la veille de la réunion de l'Opep+

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont le pétrole brut algérien, s'est maintenu à près de 47 dollars à la veille d'une réunion importante des signataires de la déclaration de coopération.

Selon les données de l'Organisation publiées sur son site web "le panier de référence de l'OPEP (ORB), s'est établi à 46,72 dollars le baril mardi, après avoir débuté la semaine à 46,43 dollars.

L'ORB maintient le niveau de plus de 46 dollars en ce début décembre, et ce en attendant les décisions qui seront prises jeudi par les producteurs de l'Opep et leur alliés à l'occasion de la tenue de la 12ème réunion ministérielle des membres de l'Opep et Non Opep.

Il s'agit d'un niveau le plus important que ceux enregistrés durant les précédents mois, à cause notamment de recul de la demande mondiale sur l'énergie affectée par la pandémie de Covid-19.

Cette amélioration a débuté en fin de mois écoulée, et intervient suite aux nouvelles annonces par différents laboratoires dans le monde sur l'efficacité d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte de la Covid-19 et la possibilité d'entamer des campagnes massives de vaccination. C'est dans ce contexte que les cours de l'or noir connaissent une amélioration, d'ailleurs, le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, a terminé la séance de ce mardi à 47,42 dollars.

La 12ème réunion ministérielle de l'Opep et Non Opep prévue pour aujourd'hui, par vidéoconférence examinera la possibilité de la prolongation de seuil actuel de la baisse de la production qui est de 7,7 millions de barils par jours au delà de 2020. Après la 180ème réunion de la Conférence de l'Opep, tenue lundi sous la présidence de l'Algérie, les 13 pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) poursuivent depuis mardi les consultations avec leurs alliés pour un consensus adapté à la demande pétrolière, au marché pétrolier, et à l'ensemble des pays producteurs avant la prise de décision finale aujourd'hui.

R.E

FRANCE

Le marché automobile chute de 27% en novembre

Avec 126.047 nouvelles immatriculations, le marché français des voitures particulières neuves est en baisse de 27% par rapport à novembre 2019, sous l'effet du confinement, selon les chiffres publiés mardi par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Sur les onze premiers mois de 2020, avec 1.463.795 immatriculations, il est en baisse de 26,9%. Concernant les ventes des constructeurs français, les ventes baissent de 28,1% en novembre et de 26,4% sur les onze premiers mois de l'année. Le groupe PSA affiche une baisse de 23,4% et son concurrent Renault accuse un repli de 34,2% en novembre. Chez les constructeurs étrangers, les ventes baissent de 25,7% en novembre et de 27,6% sur les onze premiers mois de l'année. En novembre, c'est le groupe Ford qui accuse la plus forte baisse (-41,7%), suivi de Nissan (-38,8%), FCA (-34,1%), Hyundai (-33,1%), Volkswagen (-24,8%), BMW (-22,2%), Daimler (-17,2%), Geely (-15,7%), Toyota+Lexus (-11,9%) et TATA (-3,7%).



BATNA

Aides financières aux transporteurs touchés par le coronavirus

Pas moins de 1 756 aides financières d'une valeur de 90 000 dinars ont été accordées, mardi, à différents transporteurs activant dans la wilaya de Batna, touchés par les mesures de prévention contre l'épidémie de la Covid-19, a indiqué le directeur local du secteur, Adj Bouaouni.

Les aides allouées à chaque personne concernée, une fois les démarches nécessaires effectuées auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), ont trait à l'équivalent de trois (3) mois de salaire pour chaque bénéficiaire, et ce, conformément aux mesures préventives imposées par la pandémie de Covid-19, pour préserver

la santé des transporteurs et leurs employés, a souligné la même source. L'opération s'est déroulée dans le strict respect de la distanciation sociale en coordination avec les chefs de daïras, a fait savoir également M. Bouaouni, relevant que des directives ont été données aux secrétaires généraux des communes pour distribuer ces aides en fonction du lieu de résidence des concernés en vue de retirer leur argent au niveau des différentes recettes communales.

Par ailleurs, au regard du grand nombre de transporteurs exerçant au chef-lieu de wilaya, les bénéficiaires ont été répartis sur 4 recettes pour faciliter le paiement des aides et éviter de longues files

d'attente, a assuré le même responsable. Il a également ajouté que ces aides sont destinées aux propriétaires de taxis collectifs et les transporteurs individuels, les sociétés de radio-taxi, les exploitants des auto-écoles, les propriétaires de bus ainsi que les conducteurs inter-wilayas. Selon la même source, l'opération intervient en application de l'instruction n 255 du 26 septembre 2020 du ministre des Transports et de la décision ministérielle précisant les modalités de mise en application du décret exécutif n 20-211 du 30 juillet 2020, faisant état de l'octroi d'une aide financière au profit des professions touchées par les répercussions de la pandémie de Covid-19.

MILA

Plus de 1500 ha plantés d'ail depuis le début de la nouvelle saison

La superficie plantée d'ail depuis le début de l'actuelle saison 2020/2021 dans la wilaya de Mila a dépassé les 1.500 hectares, a-t-on appris mardi du chef du service de régulation de la production et soutien technique à la direction des services agricoles (DSA), Mohamed Bouleffet.

L'objectif tracé pour cette saison est de cultiver 1.723 hectares d'ail, a-t-il déclaré, précisant que 1.513 hectares des terres ainsi plantés se trouvent dans les communes du Sud de la wilaya notamment Oued El Athmania, Oued Seggan et Teleghema et dépasse déjà les 1.463 hectares réservés la saison précédente à cette spéculation.

La récolte d'ail de la saison précédente a atteint 640.000 quintaux, a fait savoir le même responsable, révélant que la quantité stockée dans le cadre du dispositif de régulation de ce produit agricole par l'Office national des légumes et viandes a été de 970 quintaux.

Leader de la filière ail, la wilaya de Mila compte 400 producteurs d'ail, selon la même source qui a ajouté que la DSA œuvre à impliquer le plus grand nombre de producteurs au programme de stockage et de régulation du marché le long de l'année.

SKIKDA

Caravane de solidarité en faveur des familles démunies

Une caravane de solidarité et d'aide destinée aux familles démunies issues des zones d'ombre et celles affectées par le tremblement de terre ayant frappé la wilaya la semaine dernière a pris le départ mardi de la wilaya de Skikda.

Le coup d'envoi de la caravane a été donné par le chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaid, depuis le siège de l'unité principale de la Protection civile situé dans la localité de Hamrouche Hamradi en présence des autorités de la wilaya et divers intervenants.

La caravane de solidarité contient 1.900 couffins de denrées alimentaires et des couvertures, qui seront acheminés des familles démunies issues de 16 communes à travers la wilaya de Skikda, a précisé M. Bensaid en marge du lancement de l'opération de solidarité.

Affirmant que les actions de solidarité se poursuivront jusqu'au début de l'année prochaine, le wali a fait état d'une nouvelle stratégie de l'action de solidarité dans la wilaya favorisant le renforcement de la collaboration entre les établissements publics et les bénéficiaires pour toucher le maximum de familles démunies. A cette occasion, le chef de l'exécutif local a salué les bénéficiaires qui ont répondu à l'appel de la direction de l'Action sociale et de la solidarité (DASS) et ayant participé à cette caravane de solidarité.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RELIZANE
Coopération scientifique avec le complexe de textiles "Tayal"

Le centre universitaire "Ahmed Zabana" de Relizane a signé, mardi, un accord de partenariat et de coopération dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique avec l'Algérienne des industries de textiles "Tayal".



La cérémonie de signature de cet accord s'est déroulée au siège du complexe de textiles situé au parc industriel de Sidi Khettab (Relizane), en présence des responsables et cadres des deux parties, à l'instar du directeur du centre universitaire de Relizane, Abed Bouaddi et le Directeur général de l'Algérienne des Industries textiles "Tayal", Mohamed Ukdamir.

Dans son intervention lors de la cérémonie de signature, le Directeur général de l'entreprise "Tayal" a indiqué que cette convention entre dans le cadre de la stratégie de développement de l'usine visant

à densifier le tissu industriel local et national.

Ce partenariat scientifique avec le centre universitaire de Relizane permet d'assurer diverses sessions de formations sur site aux étudiants, en plus des recherches et stages théoriques et pratiques, ainsi que des opportunités d'emploi dans tous les domaines dans les différentes unités du complexe et différentes spécialités, selon les explications fournies par les responsables du centre universitaire. Le complexe, réalisé en 2016 dans le cadre d'un partenariat entre l'entreprise turque "Intertay", filiale du groupe "Taypa" et l'entreprise algé-

rienne publique "S et H" et "Tixalg" et le holding "Madar" a permis, à travers ce partenariat, la création d'une société mixte dénommée l'Algérienne des industries du textile "TAYAL".

Ce pôle industriel, réalisé à la faveur d'un investissement de plus de 171 milliards DA (714 millions de Dollars US) sur une superficie de 250 hectares est le plus grand du genre au niveau africain, selon la direction locale de l'industrie et des mines.

La capacité de production de cette usine est de 30 millions de mètres de fils par an pour ce qui est du textile et de 12.000 tonnes pour ce

qui est du tissage, ainsi que 30 millions de pièces destinées à la confection de pantalons et de chemises, a-t-on fait savoir.

Les quantités produites au niveau du complexe dans les différentes gammes de tissus permettent d'augmenter le potentiel de croissance dans le secteur du textile et du coton en Algérie, notamment en ce qui concerne le tissage et la confection des vêtements, de satisfaire les besoins du marché national et de s'insérer dans le marché international, a indiqué, à l'APS, le chef de la division de la communication et des relations publiques de ce complexe, Yasser Abdeslam.

UNIVERSITÉ DE TISSEMSILT

Partenariat avec l'institut national de la propriété industrielle

Un accord de partenariat a été signé mardi entre l'université de Tissemsilt Ahmed Ben Yahia El Wancharissi et l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI), a-t-on indiqué dans un communiqué de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Selon le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS, l'accord permet de mettre en service le centre de soutien technologique et de créativité au niveau de l'université de Tissemsilt, permettant de développer la créativité et l'innovation dans le domaine de la recherche scientifique et de fournir les informations nécessaires aux étudiants et aux professeurs universitaires concernant les droits de propriété industrielle et les méthodes d'inscription des

brevets d'invention.

Le centre permet également de fournir les moyens de communication, à travers un réseau, au reste des centres de soutien de technologie et d'innovation installés au niveau des universités et des institutions économiques, en tant que trait d'union avec les porteurs d'idées innovatrices détenteurs de brevets d'invention. Le centre de soutien technologique et d'innovation représente un appareil de soutien du projet de pépinière des travaux que l'université de Tissemsilt a entamé et qui sont actuellement à l'étude au niveau de la commission sectorielle nationale, dont le siège se trouve au pôle universitaire des 4.000 places pédagogiques qui sera prochainement réceptionné. Cette réalisation permettra d'ouvrir un espace

de concurrence dans la recherche scientifique et de l'innovation pour les étudiants de l'université de Tissemsilt pour envoyer leurs mémoires de fin d'études de licence ou de master, ainsi que les thèses de doctorat, selon la même source, qui a fait savoir que les recherches seront placées au niveau de la pépinière des travaux et pourront voir le jour et avoir un impact économique et social positif.

D'autre part, le recteur de l'université et le directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle ont discuté l'idée de préparer une journée d'études sur la propriété industrielle à travers la technique de visioconférence, avec la participation de professeurs de l'université et d'étudiants porteurs d'idées innovatrices, a-t-on souligné.

MOSTAGANEM (ZONE INDUSTRIELLE DE BORDJIA1)

Résiliation de contrat avec une entreprise pour retard dans les travaux d'aménagement

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé de résilier le contrat avec une entreprise destinataire d'une mise en demeure pour retard dans les travaux d'aménagement de la zone industrielle de Bordjia 1, a-t-on appris mardi auprès de la wilaya.



La décision de rupture du contrat a été prise par le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahya, lundi lors d'une visite de terrain dans la zone industrielle de Bordjia 1, située dans la commune de Hassiane, où il a constaté un retard accusé par certaines entreprises chargées des travaux convenus suivant un calendrier définissant les délais impartis, a-t-on indiqué à cellule d'information et de communication de la wilaya.

M. Boulahya a instruit les responsables concernés de remplacer l'entreprise retardataire par une autre et d'intensifier les travaux en renforçant les chantiers, notamment dans la première tranche du projet industriel de 200 hectares. Le bureau d'études s'est engagé à le livrer en mars prochain pour permettre à 59 projets industriels de démarrer effectivement. Lors d'une rencontre avec les investisseurs, le wali a annoncé

l'adoption d'une nouvelle méthode de travail basée sur le suivi et l'accompagnement permanent des porteurs de projets afin de lever tout obstacle, notamment administratif, et de fournir les moyens nécessaires à la relance de l'activité industrielle dans la wilaya. Une commission a été mise en place pour accueillir les investisseurs, prendre en charge leurs préoccupations et trouver des solutions à leurs problèmes dans le

cadre des lois et règlements en vigueur, a-t-on fait savoir. Pour rappel, les travaux d'aménagement de la première partie de la zone industrielle de Bordjia ont atteint 75% (200 hectares) et la seconde partie à 53% (200 ha), alors que plus de 2,3 milliards DA ont été alloués pour fournir de l'électricité haute tension à ce pôle industriel, sur lequel misent les autorités locales pour générer quelque 40.000 emplois dans les années à venir.

ILLIZI

Le secteur de la santé acquiert de nouveaux équipements médicaux

Le secteur de la santé dans la wilaya d'Illizi s'est renforcé de nouveaux équipements médicaux modernes en vue d'améliorer la prise en charge sanitaire dans la région, a-t-on appris mardi des responsables locaux du secteur. Acquis au profit des établissements publics de santé de proximité (EPSP) d'Ilizi, Djanet et Debdeb, ces équipements, d'une valeur de 140 millions DA, concernent les spécialités d'ophtalmologie, de chirurgie orthopédique, d'hémodialyse et de pneumo-phtisiologie, en plus d'équipements de stérilisation des blocs opératoires, a précisé le directeur de la Santé et de la Population, Ahmed Zenati. "Ces nouveaux équipements devront contribuer à améliorer la prise en charge sanitaire et offrir des prestations médicales dans de bonnes conditions", a-t-il souligné. L'EPSP "Ibn-Sina", au chef lieu de wilaya, a renforcé aussi ses effectifs de trois (3) chirurgiens dentistes et huit (8) médecins généralistes, pour consolider son encadrement médical et réduire le déficit en praticiens, de sorte à améliorer la couverture sanitaire dans la région et épargner aux malades la contrainte de déplacement vers les wilayas limitrophes pour leurs soins, a fait savoir le chef de service de la Prévention, Dr Yacine Dib.

MOSTAGANEM

Augmentation de la production laitière

La production laitière dans la wilaya de Mostaganem a vu une croissance légère de 1,650 million de litres, soit l'équivalent de 1,5 % de plus que lors de la campagne 2019-2020, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Les données communiquées par le bureau production animale du service de production et d'appui technique indiquent que la quantité produite a atteint plus de 104 millions de litres dont 79,8 millions de lait de vaches, 15,1 millions de lait de brebis et 9 millions de lait de chèvres. Le bilan montre que les quatre laiteries dont dispose la wilaya, ayant une capacité productive quotidienne de plus de 110.000 litres, ont collecté durant cette campagne 11 millions de litres de lait cru. Les mesures de soutien de la production et de collecte et de transfert du lait ont permis d'augmenter les capacités productives de la wilaya de 87 millions de litres en 2012 à plus de 104 millions

cette année. Les éleveurs, collecteurs et transformateurs de lait ont bénéficié, durant cette période, d'incitations dans les domaines de production du fourrage et d'acquisition de matériel d'hydraulique et d'équipements d'élevage bovin, a-t-on signalé. La wilaya de Mostaganem, qui occupe la 11^e place au niveau national lors de la campagne 2018-2019 (3,1 % de la production nationale) mise sur le nouveau pôle agricole du bassin du lait de la vallée de Bordjia (communes de Sirat et Hassiane) pour accroître la production annuelle qui dépassera les 120 millions de litres de lait en contribuant à baisser la facture d'importation de lait en poudre. La wilaya de Mostaganem dispose de plus de 21.100 têtes de vaches laitières, 107.150 têtes de brebis et 15.400 têtes de caprins et la filière lait compte plus de 2.000 professionnels activant dans l'élevage et la production, la collecte, la transformation et la distribution du lait.

M'SILA

Relance de plusieurs projets du secteur de la santé

Plusieurs projets du secteur de la santé à l'arrêt ou non encore lancés viennent d'être relancés dans la wilaya de M'sila, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Il s'agit notamment du choix du terrain pour la réalisation d'un hôpital de 240 lits dans la ville de M'sila et de la levée de certaines entraves et de la relance des travaux d'un hôpital de 240 lits à Sidi Aïssa dont le déplacement des deux familles qui résidaient sur le chantier.

Les travaux de réalisation d'un complexe mère-enfant à Bousaâda et d'un hôpital de 60 lits à Hammam Dhalaa ont été relancés ainsi que les études pour la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Amedjedel et pour la requalification du service de réanimation de l'hôpital de M'sila et du service des urgences de médico-chirurgicales d'Ain El Melh, selon la même source.

Les procédures ont été aussi relancées pour les marchés d'acquisition de 10 ambulances, un scanner pour l'hôpital de M'sila, 22 fauteuils dentaires, des équipements de laboratoires, 5 appareils de désinfection de déchets médicaux et 3 groupes électrogènes, a-t-on fait savoir. Ces opérations de divers programmes de développement mobilisent plus de 4 milliards DA, ont précisé les services de wilaya qui ont relevé l'importance des projets de deux hôpitaux de 240 lits pour remplacer les hôpitaux vétustes des deux villes de M'sila et Sidi Aïssa.

ANNABA

Réception "avant fin 2020" de structures fermées

Plusieurs structures administratives et de service exploitées et abandonnées pendant plusieurs années seront ouvertes dans la wilaya d'Annaba "avant la fin de l'année en cours", a affirmé mardi le wali Djamel Eddine Berimi. Sur le chantier de réaménagement pour 6 millions DA du centre de proximité des impôts réceptionné à Zaâfrania en 2015 et laissé depuis en état d'abandon à l'origine d'actes de vandalisme et de détérioration, le wali a affirmé que cet équipement doit être ouvert "avant la fin 2020" de sorte à améliorer les conditions de travail des services fiscaux et la qualité de leurs prestations. Il a également rappelé qu'une plainte contre x a été introduite suite aux dégâts subis par cet équipement. Le chef de l'exécutif local a aussi inspecté le chantier de "Dar El Ameïl" (foyer de l'espoir) réalisé dans la ville d'Annaba à l'initiative de l'association Ameïl d'aide aux malades cancéreux avec près de 700 millions DA d'aides des autorités locales de la wilaya et de la commune. Destinée à accueillir les proches des cancéreux, ce foyer resté fermé pendant plusieurs années doit connaître l'achèvement de ses travaux secondaires restant puis équipé en vue d'ouvrir ses portes dans "les plus proches délais", a déclaré le wali. M. Berimi a également visité le projet d'un nouveau siège de la Cour de justice ayant nécessité une rallonge de 650 millions DA et a insisté sur le respect des délais de mise en service, annoncé pour 2021 et des normes de qualité des travaux.



TROPHÉE DU MEILLEUR CYCLISTE AFRICAIN 2020

L'Algérien Youcef Reguigui nommé



Le coureur cycliste algérien Youcef Reguigui (Terrenganu Cycling Team) est nommé pour le titre du meilleur cycliste africain de l'année 2020, ont annoncé les organisateurs. Youcef Reguigui avait pris la 3e place du Trophée cycliste africain de l'année 2019, remporté Sud-africain Daryl Impey.

Le coureur algérien s'est distingué en 2020 en remportant notamment la 5e étape de la Tropicale Amissa Bongo, une première pour le cyclisme algérien. Il avait terminé l'épreuve à la 4e place avec un

chrono de 22h22:29, soit à 6 secondes seulement du Français Jordan Leveseur qui a enlevé le maillot jaune de ce tour devant l'Erythréen Natnael Tesfazion. Outre le champion algérien, la liste des nommés est composée de neuf autres coureurs, selon la liste dévoilée par les organisateurs de la Tropicale Amissa Bongo.

Ce trophée créé en 2012 a pour but de récompenser le coureur qui par ses résultats sur le continent et sur le reste de la planète, a le plus contribué à faire rayonner et à faire connaître le cyclisme africain.

Le jury présidé par Bernard Hinault le quintuple vainqueur du Tour de France est composé de directeurs sportifs, d'entraîneurs, de dirigeants, de coureurs africains, de journalistes africains et européens. Ils devront voter pour désigner le successeur de Natnael Berhane (2012), Louis Meintjes (2013, 2017), Mekseb Debesay (2014), Daniel Teklehaimanot (2015), Tesfom Okubamariam (2016), Joseph Areyuya (2018) et Daryl Impey (2019). Les résultats seront proclamés le 16 décembre prochain.

Brèves

HANDBALL /
MONDIAL-2021

Visioconférence
aujourd'hui sur le
plan de précaution
médicale à la
Covid-19

La Fédération internationale de handball (IHF) organise aujourd'hui une visioconférence sur le plan de précaution médicale à la Covid-19, pour le Championnat du monde masculin (Egypte-2021), prévu au Caire du 13 au 31 janvier. Outre le président de l'IHF, Hassan Moustafa, le ministre égyptien de la Jeunesse et des Sports, Ashraf Sobhy, et le président de la Commission médicale égyptienne 2021, Hazem Khamis, l'IHF a invité les équipes participantes au championnat du monde à assister à la conférence avec leur président, le capitaine de l'équipe, l'entraîneur-chef ainsi qu'au moins un membre du personnel médical.

A cette occasion, les organisateurs fourniront une mise à jour sur l'Egypte 2021, avec un accent particulier sur le plan de précaution médicale Egypte 2021 COVID-19. C'est aussi l'occasion pour laquelle de clarifier les questions en suspens.

"Le 27e Championnat du monde masculin de l'IHF n'est que dans quelques semaines et dans ces circonstances sans précédent, je crois que nous devons rester forts et unis pour garder le sport que nous aimons tous en vie et vivre aux côtés du COVID-19", a déclaré le président de l'instance internationale. "Je tiens à souligner à nouveau que pour l'ensemble du monde du handball, il est d'une importance capitale d'organiser le championnat du monde masculin en Egypte. Des athlètes aux arbitres en passant par les sponsors et nos différents publics, chaque partie prenante bénéficie de l'organisation de l'événement d'une manière différente", a-t-il ajouté.

Trente-deux pays dont l'Algérie prendront part au Championnat du monde 2021 prévu du 13 au 31 janvier dans la capitale égyptienne.

TENNIS /
MATCHS TRUQUÉS
Enrique Lopez écope
de 8 ans de
suspension

Le joueur de tennis espagnol, Enrique Lopez Perez (N.154 mondial), a écopé d'une suspension de huit ans en raison de son implication dans des activités de matches truqués, a indiqué la Tennis Integrity Unit (TIU) Outre cette suspension, l'Espagnol (29 ans), a également été condamné à une amende de 25.000 dollars. "L'affaire a été audiencée le 5 novembre 2020, a indiqué la Tennis Integrity Unit (TIU) dans un communiqué. Il a été constaté qu'Enrique Lopez Perez avait enfreint les règles du programme de tennis anti-corruption à trois reprises lors de tournois en 2017, avec deux autres accusations non prouvées". Perez avait été provisoirement suspendu en décembre 2019. Il ne pourra ni assister, ni jouer à un tournoi de tennis pendant les huit prochaines années.

ZINÉDINE ZIDANE (ENTRAÎNEUR DU REAL MADRID)

"Je ne vais pas
démissionner"

L'entraîneur du club espagnol du Real Madrid, Zinédine Zidane a exclu de jeter l'éponge mardi après l'inquiétante défaite de son équipe (2-0) face au Shakhtar Donetsk en Ligue des champions, qui éloigne les Madrilènes d'une qualification pour les huitièmes.



"Je ne vais pas démissionner du tout. Nous allons continuer", a réagi l'entraîneur en conférence de presse. "Nous avons eu des moments délicats par le passé, il y aura toujours des moments difficiles. C'est une mauvaise série de résultats mais il faut continuer." A une journée de la conclusion de la phase de groupes, les hommes de Zidane ont rétrogradé à la troisième place du groupe B, dépassés par leur adversaire ukrainien à la différence de buts particulière (7

pts chacun). Le Real, qui a toujours franchi sans heurt la phase de groupe depuis 1997, jouera sa qualification à domicile face à Mönchengladbach, leader du groupe, lors de la dernière journée. "Nous savons qu'il reste un match et nous devons gagner et penser à franchir ce tour. Nous avons toujours eu des moments délicats et il y en aura toujours dans ce club", a poursuivi Zidane. Triple vainqueur de la C1 sur le banc merengue entre 2016 et 2018, "ZZ" est sous la menace

d'une deuxième sortie prématurée dans sa compétition fétiche après l'élimination subie dès les huitièmes de finale de l'édition 2019-2020. L'entraîneur du Real veut néanmoins croire que son équipe méritait mieux à Kiev face au Shakhtar. "En première période nous étions très bien, nous aurions mérité d'ouvrir le score et cela aurait tout changer. Leur but (à la 57e minute, NDLR) nous a fait beaucoup de mal. Nous avons eu deux ou

trois occasions sur les montants mais cela n'a pas voulu entrer", a-t-il déploré, se sentant néanmoins assez fort pour redresser la barre. "J'ai la force, je vais tout donner et les joueurs aussi", a-t-il conclu. "Il faut relever la tête et penser au prochain match. Quand on est dans une mauvaise série, il n'y a pas d'autre chose à faire que de penser au prochain match et d'aller de l'avant. (...) Dans les moments compliqués, il faut montrer notre caractère."

R.S

APRÈS LE BREXIT
Les joueurs européens auront
besoin d'un permis

Les joueurs européens devront disposer d'un permis de travail pour le pouvoir jouer en Angleterre après le Brexit, ont annoncé les instances du football anglais après la validation par le gouvernement de leur plan concernant les futures modalités de recrutement. La fédération anglaise de football (FA), la Ligue anglaise de football (EFL) et la Premier League avaient soumis leur projet concernant l'obtention de permis de travail pour les joueurs "le mois dernier (...) et il a maintenant été approuvé par le ministère de l'Intérieur", écrit la FA dans son communiqué. Sans surprise, ce projet prévoit qu'à compter du 31 décembre, date à laquelle la Grande-Bretagne quittera officiellement l'Union européenne, pour recruter, les clubs anglais devront demander un permis de travail aux autorisés du football, comme pour les joueurs en provenance d'autres pays. L'attribution de ce permis se fera via un système par points, basé sur le nombre

de sélections du joueur en équipe nationale et dans les catégories de jeunes, le prestige du club dont il provient (niveau de son championnat, classement dans ce championnat, parcours en compétition européenne) et son nombre d'apparitions avec ce club. Les clubs ne pourront pas recruter plus de trois joueurs étrangers de moins de 21 ans lors du mercato d'hiver et pas plus de six en une saison. Autre aspect qui changera radicalement la donne: la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE signifie que l'Angleterre tombera sous le coup des règles de la FIFA qui proscrivent le recrutement de joueurs étrangers de moins de 18 ans. Ces nouvelles dispositions sont censées permettre de garantir "qu'aucune mesure liée au Brexit n'ait d'effet néfaste sur le succès de la Premier League ou sur les perspectives des équipes anglaises", selon Richard Masters, le président de la Premier League, cité dans le communiqué.

R.S

ITALIE
Deux matches pour Morata,
exclu après contestation



L'attaquant de la Juventus Turin Alvaro Morata, exclu samedi en toute fin de match contre le Benevento (1-1) en Serie A, a écopé mardi de deux matches de suspension pour "expression irrespectueuse" adressée à l'arbitre. Morata avait marqué le but turinois en première mi-temps mais avait reçu un carton rouge juste après le coup de sifflet final, alors que les Turinois avaient réclamé un penalty quelques instants auparavant. La Juventus sera donc privée de son attaquant pour le derby contre le Torino le week-end prochain, puis face au Genoa la semaine suivante. Un coup dur alors que l'Espagnol affiche une belle réussite depuis son retour fin septembre à Turin (où il a déjà évolué entre 2014 et 2016), en provenance de l'Atlético Madrid. Morata sera en revanche a priori titulaire mercredi soir contre le Dynamo Kiev pour la 5e journée de la Ligue des champions, aux côtés de Cristiano Ronaldo, a indiqué mardi Andrea Pirlo, l'entraîneur de la Juve. "Morata est suspendu en championnat, c'est mieux que ce soit lui qui joue contre Kiev et que Paolo Dybala se prépare pour le derby" contre le Torino, a indiqué Pirlo en conférence de presse. Si la Juventus est déjà qualifiée pour les huitièmes de la Ligue des champions, elle souffre davantage en championnat avec déjà cinq nuls concédés lors des neuf premières journées (4e au classement, à six points du leader).

FOOT/ LIGUE 1 (COVID-19)

Damerdj "favorable" à un retour limité du public

Le président de la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF) Dr. Djamel-Eddine Damerdj, s'est dit hier "favorable" à un retour limité des supporters dans les stades, au moment où le huis clos a été décrété pour endiguer la propagation du coronavirus (Covid-19). " La question n'est pas d'actualité, mais ça va venir. »



La décision de rouvrir les mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles (à partir de ce mercredi, ndlr) est une bonne nouvelle, dans l'optique d'un retour progressif des supporters dans les stades. Autoriser par exemple 500 personnes à assister à un match dans un grand stade comme celui du 5-juillet, ne représente aucun risque. Personnellement, je suis pour le retour du public dans les stades, à condition de respecter avec rigueur la distanciation sociale et les mesures préventives", a indiqué à l'APS le Dr. Damerdj. Après huit mois d'interruption, causée par la pandémie du Covid-19, la Ligue 1 professionnelle a repris ses droits le week-end dernier, avec le déroulement de la 1re journée. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a déjà convoqué les secrétaires généraux de 4 clubs de l'élite pour "non-respect du protocole sanitaire", lors de cette journée inaugurale. Il s'agit des SG de l'US Biskra, du CS Constantine, du NC Magra et de l'Olympique Médéa, convoqués pour la séance du jeudi 3 décembre à 11h00 au siège de la LFP à Alger. "Les gens craignent pour la reprise du championnat, mais je suis persuadé que la compétition va se jouer dans d'excellentes conditions. La propaga-

tion du virus se fait plutôt au niveau des marchés, dans les grandes surfaces. Le football est un milieu sécurisé, avec une limitation à 35 du nombre des personnes autorisées pour chaque club à l'intérieur du stade, avec port de bavette obligatoire", a-t-il ajouté.

"REVOIR LE PROTOCOLE SANITAIRE DEVIENT UNE NECESSITE"

D'autre part, le premier responsable de la commission médicale fédérale a révélé la nécessité de revoir le protocole sanitaire à la lumière de la récente instruction N.21 du 30 novembre 2020, établie par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, relative à la reprise de travail. "Le ministère de la Santé a publié une nouvelle instruction N.21 du 30 novembre 2020, qui stipule que le test PCR n'est pas un critère de guérison, pour fixer les conditions de la reprise du travail, c'est valable aussi pour le football. Autrement dit, si un joueur est testé positif et qui reste asymptomatique au bout de dix jours de confinement, sans signes cliniques, il pourra réintégrer son équipe, sans passer un autre test. Si des symptômes viendraient à

apparaître, il sera bien sûr soumis à une batterie de tests : scanner, PCR et sérologie", a expliqué Dr. Damerdj. Avant d'enchaîner sur le même sujet : "Sur la base de cette nouvelle note, je vais écrire un courrier au ministère de la Santé pour revoir le protocole sanitaire mis en place pour les entraînements et la compétition, c'est devenu une obligation et une nécessité absolue pour se mettre à niveau". Djamel-Eddine Damerdj a, d'emblée, écarté l'idée de suspendre la compétition, en cas d'éventuelle flambée de cas positifs. "Je ne pense pas que la compétition puisse être suspendue de nouveau, comme cela a été le cas en mars dernier. Nous devons cohabiter avec le virus, en prenant bien évidemment les mesures nécessaires de protection. L'objectif aujourd'hui est de permettre aux gens de se divertir, même s'ils ne pourront pas assister aux matchs". Enfin, Damerdj a indiqué qu'aucun match ne sera reporté cette saison pour cas positifs, appuyant ainsi la décision prise par la FAF. "La détection de cas positifs au sein d'une équipe n'entraînera pas le report de la rencontre du club en question. Chaque équipe pourra puiser dans l'effectif de la réserve pour composer la liste des 18", a-t-il conclu.

APS

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS

Le CRB et le MCA pour finir le travail

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, auteurs de résultats positifs lors de la première manche, tenteront ce week-end de finir le travail et valider leur ticket pour la prochaine étape, à l'occasion du tour préliminaire retour. Le MCA accueillera demain les Béninois des Buffles du Borgou au stade du 5-Juillet (15h00), alors que le Chabab sera en appel dimanche au Caire (13h45 algériennes) pour croiser le fer avec Al-Nasr (les clubs libyens étant interdits de jouer à domicile pour des raisons sécuritaires, ndlr). Le CRB, sur sa lancée, espère confirmer son succès décroché dimanche dernier au 5-Juillet (2-0) et du coup afficher ses ambitions pour son grand retour en C1 après presque 20 ans d'absence. "On ira en Egypte pour gagner, on sait ce qui nous attend là-bas. En ce début de saison, je ne vais pas m'appuyer sur une équipe-type, mais plutôt sur un groupe", a indiqué le coach du CRB, Franck Dumas. Même si le Chabab partira favori grâce à son avantage de deux buts, il n'en demeure pas moins que les Libyens, dirigés sur le banc par l'Egyptien Mohamed Aouda, vont certainement tenter de renverser la vapeur et déjouer les pronostics. Côté effectif, l'entraîneur belouizdadi devrait encore une fois se servir des services du milieu de terrain Bilal Tarikat, incertain en raison d'une blessure aux adducteurs, contractée lors du match de Supercoupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-1). Idem pour l'autre milieu Housseyn Selmi, de retour de blessure et qui a ressenti des douleurs, ce qui a conduit Dumas à le remplacer lors du match aller. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Naïm Hosni, assisté de ses compatriotes Aymen Smail et Amine Barakallah. De son côté, le MCA, qui est allé tenir en échec les Buffles du Borgou à Porto-Novo (1-1), ne devrait pas rencontrer de difficultés pour composer son billet pour le prochain tour, à l'occasion du match retour, même si la vigilance doit être de mise chez les "Vert et Rouge". Le "Doyen", qui pouvait aisément prétendre à un meilleur résultat lors de la première manche, a manqué de lucidité devant les buts, ce qui a fini par faire réagir l'entraîneur Nabil Neghiz. "Nous aurions pu gagner cette première manche, nous avons manqué d'efficacité. C'est dur de retrouver la compétition après huit mois d'inactivité. Désormais, nous avons notre idée sur l'adversaire. La qualification ne nous échappera pas", a indiqué Neghiz. L'entraîneur mouloudéen aura l'embaras du choix pour composer un Onze conquérant, puisqu'il dispose de l'ensemble de son effectif, dont le défenseur Nabil Lamara, finalement testé négatif au Covid-19. Le latéral gauche du MCA avait dû rater la première manche, disputée samedi dernier, après avoir été testé positif au Bénin. Des analyses qui se sont avérées "erronées". La Confédération africaine a désigné un trio arbitral égyptien pour officier ce match, conduit par Mahmoud Zakaria Al-Banna. Il sera assisté de ses compatriotes Mohamed Abdelsaid et Ahmed Taoufik. En cas de qualification, le CRB affrontera au 1er tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique wandaïse et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1), tandis que le MCA sera opposé au vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Staxien de Tunisie (aller : 0-5). L'aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1 (2E JOURNÉE)

MCO-JSK à l'affiche, derby indécis à l'Ouest

Le match MC Oran - JS Kabylie constituera l'affiche de la 2e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue vendredi et samedi et marquée également par un derby indécis à l'Ouest entre l'ASO Chlef et le WA Tlemcen. Ayant réussi ses débuts en revenant avec le point du match nul en déplacement face au NA Hussein-Dey (1-1), le MCO aura à cœur de confirmer ses ambitions cette saison sous la houlette de l'entraîneur français, Bernard Cassoni. Même si les "Hamraoua" partiront favoris à domicile, ils devront tout de même se méfier de la JSK, dirigée désormais sur le banc par le nouvel entraîneur Youcef Bouzidi, désigné en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani dont le contrat a été résilié à l'amiable pour un problème lié à sa licence d'entraîneur. L'ES Sétif, auteur d'une retentissante victoire chez l'USM Alger (2-0), grâce à un doublé de son jeune attaquant Mohamed Amine Amour, recevra le nouveau promu RC Relizane, tenu en échec à la maison par le Paradou AC (1-1). Les Sétifiens seront appelés à confirmer leur excellent

début et surtout préserver leur belle série d'invincibilité. La dernière défaite de l'Entente remonte en effet au 30 novembre 2019 en déplacement face au CS Constantine (3-1), comptant pour la précédente saison. De son côté, la JS Saoura, qui reste sur une victoire dans la capitale du "Titteri" face à l'Olympique Médéa (1-0), partira favorite dans son antre du 20-Août de Béchar devant l'USMA, qui a complément raté son départ, contendant deux défaites de suite, dont celle en Supercoupe d'Algérie face au CR Belouizdad (1-2). Les gars de la JSS, menés par leur capitaine Sid-Ali Yahia-Chérif, tenteront de signer leur deuxième succès de rang face à une équipe de l'USMA désormais dos au mur. L'autre promu en Ligue 1, le WAT, auteur d'un match nul salubre dans l'Est du pays face au CS Constantine (0-0), enchaînera avec un autre déplacement, cette fois-ci chez son voisin ASO Chlef, sommé de réagir après sa défaite sur le terrain du NC Magra (3-2). Les Chélifiens chercheront à se rattraper face à une équipe tlemcennienne capable de revenir encore

avec un bon résultat. Un derby de l'Ouest indécis en perspective et ouvert à tous les pronostics. A l'instar des autres clubs vainqueurs lors de la première journée, Magra espère faire le plein en ce début de saison lorsqu'il se rendra chez son voisin AS Ain M'lila. Victorieux sur le fil lors de la journée inaugurale chez lui grâce notamment à un but marqué dans le temps additionnel par l'expérimenté Hadj Bougueche, le NCM abordera ce deuxième rendez-vous avec un esprit conquérant face à un adversaire qui fera ses débuts, l'ASAM n'ayant pas joué son premier match devant le CR Belouizdad. Pour sa part, le CA Bordj Bou Arreridj, qui est revenu avec un bon nul de Tizi-Ouzou aux dépens de la JSK (0-0), affrontera à domicile l'USM Bel-Abbès avec la ferme intention de confirmer ce résultat probant. En revanche, rien ne va plus sur le plan interne chez les gars de Bel-Abbès, dont ce sera le premier match de championnat après le report de leur rencontre face au MC Alger. Les joueurs de l'USMBA ont enclenché, il y a quelques jours, un mouvement de grève avant de reve-

nir à de meilleurs sentiments, sur intervention de l'entraîneur Lyamine Bougherara qui a lui-même menacé de jeter l'éponge. Quant au CSC, tenu en échec à domicile par le WAT, il effectuera un voyage périlleux à Alger pour défier le PAC. Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani devront sortir le grand jeu pour espérer revenir avec un bon résultat de la capitale, face à une équipe du PAC domiciliée cette saison au stade de Dar El-Beida. Enfin, l'US Biskra visera une deuxième victoire consécutive à domicile, une semaine après avoir posé du nouveau promu JSM Skikda (1-0). Les gars des "Ziban" accueilleront cette fois-ci le NAHD, tenu de redresser la barre après la contre-performance concédée face au MCO. Cette 2e journée sera tronquée de deux matchs : MC Alger - O. Médéa et CR Belouizdad - JSM Skikda, reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, prévu ce week-end.

R.S

Brèves

DÉFENSE

L'Australie et les Etats-Unis développeront des missiles hypersoniques

L'Australie et les Etats-Unis construiront et testeront ensemble, dans le cadre d'un nouvel accord, des missiles hypersoniques capables de se déplacer cinq fois plus rapidement que la vitesse du son, a déclaré mardi dans un communiqué la ministre australienne de la Défense, Linda Reynolds. Cet accord a été discuté pour la première fois en juillet lors de réunions entre Mme Reynolds et son homologue américain d'alors, Mark Esper, et il a été signé en fin novembre. En application de ce nouvel accord, l'Australie testera les missiles dans l'objectif de les ajouter à l'arsenal des Forces de défense australiennes dans un horizon de 5 à 10 ans, a indiqué Mme Reynolds. Les tests se concentreront sur la manière dont les armes fonctionnent en conditions opérationnelles, ce qui fournira davantage d'informations pour les achats à venir, a-t-elle indiqué.

Le gouvernement australien a alloué cette année 9,3 milliards de dollars australiens (7,7 milliards USD) à ses programmes de missiles longue-portée à grande vitesse et de missiles de défense, selon son Rapport de défense stratégique.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Le ministre de la Justice n'a pas "vu de fraude"



Le ministre américain de la Justice Bill Barr a déclaré mardi ne pas avoir constaté "de fraude" suffisante pour invalider la victoire de Joe Biden à la présidentielle, contrairement aux affirmations de Donald Trump. "A ce stade, nous n'avons pas vu de fraude à une échelle susceptible de changer le résultat de l'élection", a déclaré ce fidèle soutien du président républicain dans un entretien à l'agence américaine Associated Press.

"Il y a eu des allégations de fraudes systématiques, selon lesquelles des machines auraient été programmées pour fausser les résultats des élections", a-t-il rappelé. Mais les ministères de la Sécurité intérieure et de la Justice "ont enquêté et, pour l'instant, n'ont rien trouvé pour les étayer".

A la mi-journée, mardi, Bill Barr a été aperçu à la Maison Blanche, et de nombreux commentateurs spéculaient sur son possible départ du gouvernement. Donald Trump, qui refuse de concéder sa défaite, avait reproché dimanche au ministère de la Justice et à la police fédérale de ne pas l'aider dans son combat pour prouver l'existence de fraudes, selon lui massives.

RD CONGO

Une douzaine de morts dans des violences en Ituri



Une douzaine de personnes ont été tuées en deux incidents en Ituri après plusieurs semaines d'accalmie dans cette province du nord-est de la République démocratique du Congo, où les violences ont fait plus de 1.000 morts en trois ans, ont indiqué des sources locales.

Cinq femmes et quatre enfants ont été massacrés lundi soir par des assaillants armés dans le territoire de Djugu, a déclaré Jules Tsuba, président de la société civile du territoire de Djugu. La radio de l'ONU Okapi parle elle de "trois femmes et six enfants (...)

pés à la machette". Trois autres femmes ont été grièvement blessées, et elles ont été transportées par des Casques bleus bangladais vers un hôpital, d'après ces deux sources. Les attaques ont été attribuées aux miliciens du groupe armé Coopération pour le développement du

Congo (Codeco). La Codeco est un groupe mystico-militaire qui prétend défendre les Lendu, une communauté locale de l'Ituri. Ses miliciens sont accusés d'être responsables d'une grande partie des violences qui ont fait plus de 1.000 morts dans le territoire de Djugu depuis décembre 2017.

NIGÉRIA

L'armée tue 5 hommes armés et sauvent 9 otages

Au moins cinq hommes armés ont été tués et neuf otages secourus par les troupes nigérianes dans l'Etat de Kaduna, dans le nord du pays, a annoncé mardi un responsable local. Selon Samuel Aruwan, commissaire du ministère de la Sécurité intérieure et des Affaires intérieures de l'Etat de Kaduna, les hommes armés ont été tués lundi lors d'une fusillade dans la zone générale d'Anaba, située dans la région du gouvernement local d'Igabi de l'Etat. Le commissaire a par ailleurs in-

diqué que plusieurs autres hommes armés ont été blessés par balle et se sont échappés pendant la fusillade. Les neuf personnes secourues, a-t-il ajouté, ont été rendues à leurs familles. L'opération militaire s'inscrit dans la continuité de l'offensive soutenue contre les bandits armés et autres éléments criminels dans l'Etat, a noté le responsable. L'Etat de Kaduna a récemment connu une série d'attaques d'hommes armés qui ont entraîné des pertes en vies et en biens.

MER D'ARABIE

Six pêcheurs indiens portés disparus

Six pêcheurs indiens sont portés disparus après le naufrage, mardi, de leur bateau dans la mer d'Arabie, indiquent les autorités indiennes. Au total, 22 pêcheurs se trouvaient à bord du bateau au moment de l'incident, dont 16 ont été secourus à l'aide de dériveurs, affirme la même source. Des opérations de recherche sont en cours au large de l'Etat de Karnataka (ouest) pour localiser les pêcheurs disparus, souligne à la presse un responsable de la Garde-côtière indienne, ajoutant que le bateau avait quitté le port lundi matin et il devait rejoindre le quai de Mangaluru mardi. Selon les pêcheurs secourus, le bateau de pêche a perdu son équilibre à cause du vent fort et du poids énorme du poisson collecté. Les incidents de naufrage de bateaux de pêche sont assez fréquents au large des côtes-ouest de l'Inde en raison notamment des conditions météorologiques défavorables mais aussi de la vétusté des embarcations.

AFGHANISTAN

Des employés de l'ambassade russe blessés dans une explosion

Des employés de l'ambassade de Russie en Afghanistan ont été légèrement blessés mardi dans l'explosion d'un engin artisanal à Kaboul, a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. L'engin a explosé non loin de l'ambassade de Russie au moment du passage d'une voiture de la mission diplomatique russe, selon

le communiqué. Plusieurs employés de l'ambassade qui se trouvaient dans la voiture "ont eu une légère contusion", a-t-il précisé. Selon de premières estimations, l'attaque visait un véhicule des forces de sécurité afghanes qui accompagnait la voiture diplomatique, indique le communiqué. "Toutefois, un attentat visant des ressortissants russes n'est pas exclu", ajoute le minis-

tère, appelant les autorités afghanes à "prendre des mesures exhaustives" pour assurer la sécurité du personnel des missions russes en Afghanistan. Pour sa part, l'ambassade de Russie à Kaboul va prendre des mesures de sécurité supplémentaires pour protéger son personnel et ses infrastructures, selon la même source.

DÉFENSE

L'Otan classe les années Trump et attend Joe Biden

L'Otan a tourné mardi la page des années Trump avec la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères de l'année, et attend avec impatience la prise de fonction de Joe Biden pour resserrer les liens avec les Etats-Unis.



Le secrétaire général de l'Alliance, le Norvégien Jens Stoltenberg, attend Joe Biden à Bruxelles pour un sommet début 2021 et ne cache pas sa satisfaction après l'élection de l'ancien vice-président de Barack Obama. "C'est une bonne chose pour nous tous. Joe Biden est un fervent partisan de l'Otan. Nous pouvons espérer resserrer les liens transatlantiques", a-t-il confié lundi lors de la présentation de la réunion des ministres des Affaires étrangères.

Ce sera le dernier rendez-vous avec le secrétaire d'Etat, Mike Pompeo. Les discussions se feront en visio-conférence pendant deux jours. La réunion a été consacrée mardi à l'avenir de l'Alliance, mise à mal par la défiance qu'elle inspire au président Donald Trump, et à "sa capacité de s'adapter pour faire face au changement de rapport de force avec le réarmement de la Russie et la montée en puissance de la Chine comme puissance économique et militaire", a précisé Jens Stoltenberg à l'issue de la première journée.

"L'Otan aura l'avenir que ses membres vont lui donner. Il va dépendre du réengagement des Etats-Unis, de l'engagement des Européens et de la capacité de l'Alliance de traiter les problèmes posés par la Turquie, membre de l'Alliance mais en rupture de ban", a commenté un responsable de l'Alliance.

"Ankara bloque beaucoup de décisions, notamment le partenariat entre l'Otan et l'Union européenne, mais aussi d'autres partenariats

qui ne lui conviennent pas", a-t-il souligné. Un rapport commandé à une dizaine d'experts sur les réformes à envisager pour un meilleur fonctionnement de l'Alliance a été rendu public mardi. Il formule un certain nombre de recommandations, notamment la nécessité de protéger les infrastructures vitales des pays de l'Alliance contre les investissements chinois. "Ce rapport va nourrir les propositions que je vais soumettre aux Etats membres lors du sommet de l'Alliance", a expliqué le Norvégien. La date n'a pas encore été fixée, mais la tradition veut qu'il suive l'entrée en fonction du nouveau président américain, selon un responsable de l'Alliance.

Le ministre français Jean-Yves Le Drian et son homologue allemand Heiko Maas, à l'origine de cette initiative, ont salué dans une déclaration commune des "recommandations qui nous permettront d'œuvrer afin de consolider l'Alliance et notamment son rôle d'enceinte transatlantique centrale pour la coordination de nos politiques de défense et de sécurité".

Une modification des règles pour les prises de décision est évoquée dans ce rapport mais elle n'a aucune chance d'être approuvée. "L'unanimité est requise et il ne faut pas attendre une remise en cause du consensus", a affirmé le représentant d'un pays membre.

"Tout le monde a la Turquie à l'esprit lorsque le sujet est abordé, et l'adoption d'un code de conduite qui s'imposera aux alliés est une formule de compromis", a-t-il expliqué. La Tur-

quie est et doit rester membre de l'Otan. L'Alliance ne prévoit pas de procédure d'exclusion et personne ne veut cela, a-t-il souligné. "Il faut la volonté politique de dire les choses à la Turquie et de lui demander des clarifications", a-t-il affirmé. Les Alliés attendent de Joe Biden qu'il rende aux Etats-Unis leur rôle au sein de l'Alliance, mais ils se disent "réalistes". "Je n'attends pas de changements fondamentaux majeurs dans la stratégie", a commenté un responsable européen. Le désengagement militaire américain va se poursuivre et les Européens vont être appelés à prendre davantage de responsabilités au sein des missions de l'Alliance en Afghanistan et en Irak, a souligné Jens Stoltenberg.

"Des décisions difficiles vont devoir être prises en février 2021 pour la mission en Afghanistan si le processus de paix échoue", a-t-il averti. "Aujourd'hui, les Européens ne se demandent plus seulement ce que l'Amérique peut faire pour eux, mais nous nous demandons surtout ce que nous devons faire nous-mêmes afin de défendre notre propre sécurité et forger un partenariat transatlantique plus équilibré, si bien que ces deux dimensions sont désormais indissociables", ont insisté les ministres français et allemands.

Mais l'Alliance reste préoccupée par l'autonomie stratégique européenne. "Toute tentative de s'éloigner de l'Amérique du Nord va diviser les Européens", a averti Jens Stoltenberg.

R.I

ETHIOPIE

L'ONU réclame un accès humanitaire urgent au Tigré

Les communications ont été partiellement rétablies au Tigré, après quatre semaines de conflit armé, mais l'ONU réclame désormais un "accès urgent" à cette région du nord de l'Ethiopie qui a "désespérément besoin" d'aide humanitaire. Le Tigré est privé de tout approvisionnement depuis le 4 novembre, lorsque le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a envoyé l'armée fédérale à l'assaut des forces du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), parti qui dirige la région et défie son autorité depuis des mois. M. Abiy a clamé victoire samedi, après la prise annoncée de la capitale régionale, Mekele, par les troupes gouvernementales. Mais le président du Tigré, Debretsion Gebremichael, qui a promis de poursuivre le combat contre "les envahisseurs", a affirmé que des affrontements se poursuivaient mardi, "près de Mekele" et près de la localité de Wukro, à 50 km plus au nord. Ces assertions sont impossibles à vérifier de sources indépendantes, comme celles du camp gouvernemental.

Avant le conflit, environ 600 000 personnes dépendent totalement de l'aide alimentaire pour se nourrir, et un million d'autres bénéficient d'un "filet de sécurité" alimentaire, selon le Bureau onusien de coordination humanitaire (Ocha). Quatre semaines de combats ont poussé quelque 45 500 personnes à fuir au Soudan voisin et ont déplacé un nombre indéterminé d'hommes, femmes et d'enfants à l'intérieur du Tigré.

"Ces populations déplacées ont désespérément besoin d'aide humanitaire" et "l'accès aux régions touchées est essentiel pour comprendre combien ont été forcés à fuir et où elles se trouvent", a souligné mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de l'ONU.

Du côté du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), "l'inquiétude grandit d'heure en heure" au sujet des quatre camps abritant depuis des années quelque 96 000 réfugiés érythréens au Tigré. "Les camps doivent maintenant être à court de biens alimentaires, ce qui rend plus réelle la menace de faim et de malnutrition", a déclaré à Genève le porte-parole du HCR, Babar Baloch, rappelant que l'organisation mettait en garde contre ce danger depuis le début du conflit au Tigré.

Le HCR "appelle le gouvernement éthiopien à (...) autoriser les humanitaires à accéder à ceux qui sont désespérément dans le besoin", a-t-il ajouté. Le directeur général adjoint de l'Agence éthiopienne pour les Réfugiés et les Rapatriés, Eyob Awoko, a indiqué mardi qu'il restait de la nourriture pour la semaine à venir, mais admet que son agence n'avait aucun contact avec les camps en raison du blackout sur la région et n'avait pu s'y rendre. Selon le HCR, en raison des "difficultés actuelles en matière de communications et de sécurité qui en empêchent l'accès, il est impossible de vérifier les conditions actuelles dans les camps". M. Baloch a fait état d'informations non confirmées d'attaques, d'enlèvements, et de recrutements forcés dans ces camps, sans en préciser les auteurs. Le TPLF affirme que c'est l'œuvre de soldats érythréens prêtant main-forte au Tigré à l'armée éthiopienne qui a, de son côté, nié toute implication érythréenne dans les combats. Le réseau de téléphonie mobile et internet, coupé depuis le 4 novembre, a été rétabli dans plusieurs localités de l'ouest du Tigré, sous contrôle de l'armée fédérale depuis près de trois semaines.

"Cela résout de nombreux problèmes, mais le problème subsiste dans de nombreuses zones (...) et nous n'avons toujours pas d'électricité", a expliqué Tewodros Gebre-selassie, un habitant joint à Humera, dans le nord-ouest du Tigré, aux confins du Soudan et de l'Erythrée. Un porte-parole d'Ethio Telecom, l'opérateur unique en Ethiopie, a indiqué ne pas pouvoir donner d'informations sur ses services au Tigré. Mardi, le gouvernement éthiopien a également annoncé la reddition d'une haute responsable du TPLF, Keria Ibrahim.

Présidente de la Chambre haute du Parlement fédéral, elle avait démissionné de ses fonctions après le vote par les parlementaires du report de tous les scrutins en Ethiopie, en raison de l'épidémie de coronavirus. Rejetant cette décision rendant "illégitime" selon lui le pouvoir de M. Abiy, le TPLF a organisé son propre scrutin régional au Tigré, déclenchant une série de mesures de rétorsion qui allaient mener au conflit actuel.

R.I

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Le SG de l'ONU se dit à nouveau en faveur de la solution à deux Etats

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a réaffirmé mardi la position de l'ONU en faveur de la solution à deux Etats pour le conflit israélo-palestinien. "J'espère que les récents événements encourageront les dirigeants palestiniens et israéliens à s'engager à nouveau dans des négociations significatives, avec le soutien de la communauté internationale, en vue d'une solution à deux Etats, et créeront des occasions de coo-

pération régionale", a déclaré le chef des Nations unies lors d'une réunion virtuelle marquant la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui tombe le 29 novembre, après avoir évoqué les évolutions positives et négatives concernant la situation de ce conflit qui dure depuis des décennies.

"Seule une solution à deux Etats réalisant les aspirations nationales légitimes des Palestiniens et des Israéliens peut

conduire à une paix durable", a noté M. Guterres.

"Les Nations unies restent engagées à soutenir les Palestiniens et les Israéliens pour résoudre le conflit", a-t-il ajouté. Le haut responsable de l'ONU a affirmé que la position des Nations unies est définie par les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ainsi que par le droit international et les accords bilatéraux. Le cadre capable de réaliser les aspirations légitimes des deux

peuples est celui de deux Etats, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sur la base des frontières de 1967, et avec Al Qods comme capitale commune. "En cette Journée internationale de solidarité, renouvelons notre engagement envers le peuple palestinien dans sa quête pour réaliser ses droits inaliénables et construire un avenir de paix, de justice, de sécurité et de dignité", a déclaré M. Guterres.

R.I

La Bombe US est prête : bientôt dans l'UE

Les États-Unis ont mis au point un nouveau type de bombe nucléaire, beaucoup plus petite et maniable. Ils vont en construire à la chaîne et en entreposeront dans l'Union européenne, pour « garantir sa sécurité ».

Une vidéo, publiée le 23 novembre par les Sandia National Laboratories, montre un chasseur USA F-35A qui, volant à vitesse supersonique à 3 000 mètres d'altitude, lance une bombe nucléaire B61-12 (dotée pour le test de tête non-nucléaire). La bombe ne tombe pas verticalement mais plane, jusqu'à ce que dans le kit de queue ("Tail Kit Assembly" ou TKA en anglais, NDT) des fusées s'allument qui lui impriment un mouvement rotatoire et la B61-12 (guidée par un système satellite) se dirige sur l'objectif qu'elle frappe 42 secondes après le lancement. Le test a été effectué le 25 août dans le polygone de Tonopah dans le désert du Nevada. Un communiqué officiel confirme son plein succès : il s'agit de la répétition d'une véritable attaque nucléaire que le chasseur effectue à vitesse supersonique et à dispositif furtif (stealth) — avec les bombes nucléaires placées dans la soute interne — pour pénétrer à travers les défenses ennemies.

La B61-12 a une tête nucléaire avec quatre options de puissance sélectionnables au moment du lancement en fonction de l'objectif à frapper. Elle a la capacité de pénétrer dans le sous-sol, en explosant en profondeur pour détruire les bunkers des centres de commandement et autres structures souterraines.

Le programme du Pentagone prévoit la construction d'environ 500 B61-12, pour un coût estimé d'environ 10 milliards de dollars (faisant que chaque bombe en arrive à coûter le double de ce qu'elle coûterait si elle était construite entièrement en or). Il a été officiellement annoncé que la production en série de la nouvelle bombe nucléaire commencera dans l'année fiscale 2022, qui débute le 1er octobre 2021 (soit dans onze mois).

On ne sait pas combien de B61-12 seront stockées par les USA en Italie, Allemagne, Belgique et Pays-Bas pour remplacer les B61 dont le nombre effectif est secret. Des photos satellites montrent qu'ont été effectués des travaux de restructuration dans les bases d'Aviano et Ghedi en préparation de l'arrivée des nouvelles bombes nucléaires, dont seront armés les F-35A de l'US Air Force et, sous



commandement US, ceux de l'Aéronautique italienne. La situation dans laquelle se trouvera l'Italie, quand seront stockées sur son territoire les F-35A prêts à l'attaque nucléaire avec les B61-12, est facilement prévisible. En tant que base avancée du déploiement nucléaire US en Europe dirigé principalement contre la Russie, l'Italie se trouvera dans une situation encore plus dangereuse. Elle dépendra encore plus qu'avant des décisions stratégiques prises à Washington, qui comportent des choix politiques et économiques préjudiciables à notre souveraineté et à nos réels intérêts nationaux. Elle devra accroître la dépense militaire de 26 milliards actuels à 36 milliards d'euros annuels, auxquels s'ajouteront selon les plans plus de 60 milliards alloués à des fins militaires par le Ministère du développement économique, et pris (plus les intérêts) dans le Fonds de relance européen. L'Italie violera encore plus qu'avant le Traité de non-prolifération, auquel elle a adhéré en 1975 en s'engageant à « n'accepter de qui que ce soit, ni directement ni indirectement, le transfert d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ou de contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ». Elle réfutera encore plus le récent Traité de l'Onu sur l'interdiction des armes nucléaires, qui stipule : « [...] chaque État Partie qui dispose d'une arme nucléaire ou autre dispositif explosif nucléaire sur son territoire ou en tout lieu placé sous sa juridiction ou son contrôle dont un autre État est propriétaire ou détenteur ou qu'il contrôle veille au retrait rapide de ces armes dans les meilleurs délais ».

Pour jeter un pavé dans la mare d'un parlement qui tait tout cela, la députée Sara Cunial (Gruppo Misto) a posé une question à réponse écrite à la présidence du Conseil et aux ministres de la Défense et des Affaires étrangères. Après avoir exposé les faits susmentionnés, elle demande « si le gouvernement entend respecter le Traité de non-prolifération des armes nucléaires, ratifié par l'Italie en 1975 ; s'il entend signer et ratifier le Traité Onu sur l'interdiction des armes nucléaires, qui entre en vigueur en 2021 ; s'il entend faire en sorte que, sur la base de ce que stipulent ces traités, les États-Unis reçoivent immédiatement toute arme nucléaire du territoire italien et renoncet à y installer les nouvelles bombes B61-12 et autres armes nucléaires ». Pendant que nous attendons de lire la réponse du Gouvernement, aux États-Unis on fait les derniers essais de la Bombe, qu'on va venir nous mettre sous les pieds.

Apostille pour la version française :

À propos du kit de guidage de queue (TKA) : « Ce dernier permettrait entre autres d'accroître la précision de l'arme (entre 5 et 30m contre 200m pour une B61 classique) et donc de réduire la puissance pour une même capacité destructrice [...]. De plus, la consolidation des divers mods stratégiques et non-stratégiques en un seul mod permettrait d'abolir (tout du moins dans l'arsenal états-unien) la distinction entre armes nucléaires stratégiques et non-stratégiques qui est traditionnellement une source de débat et de blocage lors des

négociations internationales. Au plan militaire, le DoD insiste sur la flexibilité et l'employabilité accrue offerte par cette nouvelle arme. Dans l'ensemble, la B61-12 n'offre pas de capacités militaires supplémentaires stricto sensu puisque sa capacité destructrice ne devrait pas être supérieure à celle des autres mods de la B61. Néanmoins, la limitation de la puissance explosive de la B61-12 compensée par une précision accrue permettent de mieux en contrôler les effets et la rendent de facto plus utilisable. Ceci est d'autant plus important à une époque où le Droit international humanitaire est utilisé de manière croissante dans divers forums internationaux pour justifier une interdiction des armes nucléaires au titre de leurs effets indiscriminés. Si certains s'inquiètent de cette employabilité accrue, les avocats de la B61-12 insistent, eux, sur le caractère dissuasif d'une telle caractéristique puisque celle-ci rend plus crédible la menace d'une éventuelle utilisation » [« B61-12 : Un programme en débat »].

Autrement dit :

« La précision accrue et la capacité de pénétration de la terre du Mod 12 permettent de sélectionner un rendement de frappe inférieur, ce qui réduit le risque de retombées radioactives, ce qui le rend potentiellement plus attrayant pour les planificateurs militaires »
À propos de la bombe B61-12 : « La B61-12, nouvelle bombe nucléaire US pour l'Italie et l'Europe
La nouvelle bombe nucléaire B61-12, qui selon le programme du Pentagone remplace à partir de 2020 la B61 déployée en Italie et d'autres pays européens, n'est

pas une simple version modernisée de la précédente. C'est une nouvelle arme nucléaire polyvalente, qui remplace, dans l'arsenal nucléaire USA, les bombes B61-3, -4, -7, -10.

La B61-12 a une tête nucléaire à quatre options de puissance sélectionnables. Au moment du lancement, on choisit la puissance de l'explosion nucléaire en fonction de l'objectif à frapper : par exemple, la plus grande pour détruire une ville entière, en rendant radioactive une vaste zone ; la plus petite pour détruire une seule zone, en provoquant une radioactivité mineure. [...] La dangerosité de cette nouvelle arme, fruit de la « modernisation » des forces nucléaires états-uniennes, est mise évidence même par le général James Cartwright, ancien chef du Commandement Stratégique des États-Unis, responsable des armes nucléaires : « La modernisation pourrait changer la façon dont les commandants militaires évaluent les risques dérivant de l'emploi d'armes nucléaires ». En d'autres termes, prévient Cartwright et d'autres experts, « des armes nucléaires de plus petite puissance et plus précises augmentent la tentation de s'en servir, notamment de s'en servir les premiers plutôt qu'en représailles ».

Confirmation par la Fédération des scientifiques américains (FAS) : « La haute précision et la possibilité d'employer des têtes moins destructrices peuvent amener les commandants militaires à faire pression pour que, dans une attaque, on utilise la bombe nucléaire, sachant que la retombée radioactive et les dommages collatéraux seraient limités »

Par Manlio Dinucci